

Vert & Bleu

Le magazine de
la Communauté
de Communes
du Bassin
de Marennes

N°60

Juillet
Août
Septembre
2019

P10

Un nouveau local pour les jeunes du Bassin de Marennes



Des moyens pour la jeunesse: vive l'éducation populaire!



En aménageant à Marennes-Hiers-Brouage un nouveau local pour l'accueil des adolescents de 11 à 17 ans, la Communauté de Communes vient de porter à quatre le nombre de ses « Locaux Jeunes », avec ceux situés à Bourcefranc-Le Chapus, Saint-Just-Luzac et Le Gua. Pour permettre aux jeunes de se rendre sur les différents lieux d'activité, des navettes sont en

outre organisées tout au long de l'année, facilitant ainsi la vie des familles.

C'est également pour répondre aux besoins des parents, qu'un deuxième accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans a été ouvert au Gua en septembre 2018, en plus du « Château des enfants » situé à Marennes-Plage.

Comme chaque année, un deuxième accueil est ouvert à Nieulle-sur-Seudre pendant l'été.

Pour ce qui est des 0 à 6 ans, deux éducatrices animent le Relais petite enfance, chargé entre autres d'accompagner les parents, et d'animer le réseau d'assistantes maternelles du territoire.

Ces différentes structures, dédiées à l'ensemble des enfants du Bassin de Marennes, sont les outils indispensables qui permettent à nos éducateurs qualifiés de mettre en œuvre le projet pédagogique et d'éducation populaire piloté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), et mis en œuvre en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Dans ce cadre, la CdC propose aussi une aide aux devoirs aux élèves du collège, finance des séances de natation, ou les classes « football » et « athlétisme », et participe aux dépenses d'investissement du collège à travers l'achat de matériels.

En mobilisant ainsi des moyens en faveur de la jeunesse, la Communauté de Communes entend accompagner les parents et contribuer au développement et à l'émancipation des enfants et de tous les futurs citoyens.

Le Président
Mickaël Vallet

Amities républicaines
Mickaël Vallet

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 - 17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41 - Fax. 05 46 85 54 41
Email: contact@bassin-de-marennes.com
Horaires au siège: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
www.bassin-de-marennes.com
Directeur de la publication: Jean-François Lagarde
Coordination et rédaction: Olivier Thimonier
Comité de rédaction: Mickaël Vallet, Alain Bompard, Christian Guignet, Jacqueline Johannel, Alain Latreuille, Joël Papineau, Catherine Bergeon.
Conception maquette: RC2C
Impression: Imprimerie IRO
Crédits photographiques: CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 500 exemplaires



DR

sommaire

p 3 ici et maintenant

- Remontée de la Seudre
- Nuit de la chauve-souris

p 4 agir avec l'Agenda 21

- Mobilisés pour les économies d'énergie
- Guide anti-gaspi
- Le 2^e composteur à 35,30 €

p 5 à voir, à savoir

- Aides à la rénovation: pourquoi pas vous?
- Un pass pour les saisonniers
- Vers une stratégie d'accueil des camping-cars
- Vos droits à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou à l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS)
- Le budget 2019

p 8 protéger l'environnement

- « Prendre conscience de l'importance des paysages »
- Une Association Foncière Pastorale pour le marais de Brouage
- Regards croisés sur le marais de Brouage
- Visite d'étude en Camargue gardoise
- Éductour à la Réserve de Moëze-Oléron

p 10 grandir ensemble

- Un nouveau local pour les jeunes
- Séjours d'été pour les ados
- Centre de loisirs à Marennes et à Nieulle

p 11 agenda



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes



www.twitter.com/CdC_marennes

Remontée de la Seudre, 31 août & 1^{er} septembre

Pour la 2^e année consécutive, la remontée de la Seudre se fait aussi depuis sa rive droite, celle du Bassin de Marennes ! Programme complet et informations pratiques sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Inscription préalable fortement conseillée!

Samedi 31 août - Port de Marennes

Randonnées pédestres (10 km),
cyclo (35 km), équestre (20 km)

- 12h : pique-nique tiré du sac et inscriptions
- 13h45 : départ de la randonnée équestre
- 14h15 : départ de la randonnée pédestre
- 15h : départ de la randonnée cyclo
- De 16h à 22h : marché fermier
- 19h : remise des prix
- 20h : repas fermier

Samedi 31 août - Centre nautique à Bourcefranc- Le Chapus

Randonnée kayak (9,4 km)

- 14h à 15h30 : confirmation des inscriptions
- 16h : départ de la randonnée kayak
- 17h à 17h45 : arrêt dégustation d'huîtres
- À partir de 18h15 : arrivée au port de Marennes

Dimanche 1^{er} septembre - Grève de La Tremblade

Randonnée nautique (14,4 km)



La randonnée nautique est ouverte à toute embarcation sans moteur.

J.M. BOURSIER

- 13h30 à 15h30 : confirmation des inscriptions ou inscriptions, ouvertes à toutes embarcations sans moteur.
- 15h45 : départ des OFNIS
- 16h15 : départ des kayaks, canoës, avirons, voiles légères, stand-up paddles...
- 17h : départ des voiles.
- À partir de 17h15, arrivée au port de L'Éguille-sur-Seudre.

- 19h : remise des prix d'honneur
- 19h30 : apéritif
- À partir de 19h30 : repas du port

 d'infos et inscription

www.agglo-royan.fr
Tél. 05 86 87 00 21
rs@agglo-royan.fr



Nuit de la chauve-souris le 7 septembre



À l'occasion de la 23^e édition de la Nuit Internationale de la Chauve-souris, le service Natura 2000 de la CdC organise une soirée spéciale consacrée à ce fascinant mammifère volant, et à la protection de son milieu de vie.

À 20h : projection du film **Une vie de grand rhinolophe** de Tanguy Stoecklé (Production Groupe Chiroptères de Provence, France, 49 min, 2014). Grand Prix, Lirou d'or, au festival international du film animalier de Ménigoute en 2014,

et Grand Prix au festival international du film animalier d'Albert en 2015.

De 21h à 22h30 : balade commentée à la rencontre des chauves-souris du marais de la Seudre. Une belle occasion de parler de l'importance de la conservation des milieux au sens large, source de nourriture pour les chauves-souris qui dépendent pour la grande majorité d'entre elles des populations d'insectes qui ne cessent de diminuer.

- Rendez-vous samedi 7 septembre à Souhe, dans l'ancienne école, rue de l'école (17600 Le Gua).
- Événement gratuit accessible aux grands comme aux petits.



Il y a au cœur de la Camargue une fabuleuse colonie de Grand Rhinolophe. Cette espèce de chauves-souris est l'une des plus étonnantes. Véritable petit clown doté des toutes dernières technologies biologiques, le Grand Rhinolophe est aussi rare que mystérieux. «Une vie de Grand Rhinolophe» est une invitation à partager la vie d'une jeune femelle et de sa mère pour le meilleur et pour le pire.

Mobilisés pour les économies d'énergie

Alors que les prix de l'énergie sont en constante augmentation, les collectivités s'activent pour prendre des mesures d'économies avec l'appui du Conseiller en Énergie Partagé (CEP) [lire aussi Vert & Bleu n°59, p.9].



L'extinction nocturne de l'éclairage public : une mesure efficace.

DR

Sur le Bassin de Marennes, la consommation d'électricité relative à l'éclairage public et aux bâtiments des collectivités (Communes et CdC) s'élève au total à 750 000 € par an. À cela s'ajoutent 85 000 € d'eau potable. Bien entendu, les données par Commune diffèrent selon les équipements et la taille de chacune d'elles.

49 €/hab./an
dépenses d'électricité des collectivités
= 196 €
pour un foyer de 4 personnes

7 €/hab./an
dépenses d'eau potable des collectivités
= 28 €
pour un foyer de 4 personnes

Bien que ces chiffres soient en deçà des moyennes nationales, les collectivités ont décidé d'agir. Les Communes procèdent ainsi toutes à l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit, générant une baisse de 50 % des consommations. Elles passeront

également près de 1 000 points lumineux intérieurs à l'éclairage à LED.

À Marennes-Hiers-Brouage, une programmation hebdomadaire du système de chauffage du cinéma l'Eldorado sera installée ; tandis que la réhabilitation de l'école Henri Aubin sera l'occasion de changer la chaudière, les menuiseries et le système de ventilation. Au Gua, des actions de sensibilisation des agents municipaux sont menées sur les leviers d'économies d'énergie.

De son côté, la Communauté de Communes va remplacer les tubes en néon par des tubes à LED dans deux bâtiments (siège social et salle omnisports). Elle a également adhéré au groupement d'achats du Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime (SDEER) pour la fourniture d'électricité de deux autres bâtiments (complexe sportif et plateforme de transit des produits de la mer), cette mutualisation permettant d'obtenir les meilleurs prix.

Les économies ainsi dégagées permettront de financer de nouvelles actions d'économies d'énergie, entraînant un cercle vertueux.

Guide anti-gaspi

Dans le cadre de sa campagne contre le gaspillage alimentaire, la Régie des déchets du Bassin de Marennes met gratuitement à votre disposition un guide anti-gaspi.

Vous y trouverez les bons conseils sur la façon de conserver les aliments, sur les dosages lorsque vous cuisinez, ou encore un calendrier sur les fruits et légumes de saison.

- À retirer sans modération au siège de la CdC ou à télécharger sur www.bassin-de-marennes.com



Le 2^e composteur à 35,30 €



Les foyers du Bassin de Marennes qui ont déjà acquis un composteur à 15 € via la Régie des déchets, peuvent en acquérir un 2^e pour la somme de 35,30 €.

- Pour bénéficier de cette offre, il suffit de s'inscrire au

0 805 707 887 Service & appel gratuits

ou en envoyant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) à compostage@bassin-de-marennes.com Idem pour acquérir un 1^{er} composteur.

Aides à la rénovation: pourquoi pas vous?

Neuf personnes sur dix ne connaissent pas les aides auxquelles elles sont pourtant éligibles pour rénover leur logement. C'est pourquoi la Communauté de Communes, dans le cadre de son programme mené avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), a associé de nouveaux partenaires pour vous aider à bénéficier de ces aides.



Sur le Bassin de Marennes

61%



des propriétaires sont éligibles aux aides de l'Anah pour la rénovation énergétique de leur logement.

50%

des propriétaires de plus de 60 ans sont éligibles aux aides de l'Anah pour l'adaptation de leur logement.

L'Anah et la Communauté de Communes se sont engagées à verser plus de 2 millions d'€ d'aides jusqu'en 2020, afin de permettre aux propriétaires du Bassin de Marennes de financer leurs travaux de rénovation énergétique, ou d'adaptation de leur logement au handicap ou à la perte d'autonomie.

C'est l'association Soliha qui a été mandatée pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches et monter votre dossier de demande d'aides. Par ailleurs, La Poste vous adressera prochainement un courrier pour vous informer que votre facteur passera à votre domicile vous présenter le dispositif

d'aides et vous proposer de vérifier votre éligibilité, selon vos besoins.

Sachez aussi que notre partenaire Procivis Poitou-Charentes, peut avancer gratuitement et sans intérêts les subventions dont vous pourriez bénéficier, vous évitant ainsi de verser vous-mêmes les acomptes aux entreprises. Enfin l'Espace Info Énergie peut vous apporter des conseils techniques pour vos travaux d'économies d'énergie.

Bref, la Communauté de Communes et ses partenaires mettent tout en œuvre pour vous permettre d'accéder aux aides auxquelles vous êtes peut-être éligibles sans le savoir. N'hésitez pas à nous contacter ou à contacter Soliha.

Les permanences

Soliha et l'Espace Info Énergie tiennent des permanences (sur rendez-vous) environ deux fois par mois au siège de la CdC, mais aussi au Gua pour Soliha.

- Les dates sont disponibles sur www.bassin-de-marennes.com rubrique Économies d'énergie et amélioration de l'habitat.



Soliha Charente-Maritime Deux-Sèvres
Tél. 05 46 07 49 99
contact.charentemaritime@solihha.fr
Permanences sur rdv 2 fois par mois

Espace Info Énergie
Tél. 05 46 22 19 36
v.bizet@agglo-royan.fr
www.eie-na.org

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
Tél. 05 46 85 98 41
contact@bassin-de-marennes.com

Montant de l'aide maximale de la Communauté de Communes aux propriétaires occupants

Objet des travaux	Revenus modestes	Revenus très modestes
Résorption de l'habitat indigne	2000 €	6000 €
Précarité énergétique	350 €	1000 €
Maintien à domicile	350 €	1600 €

Un pass pour les saisonniers

Avec 500 personnes touchées en 2018, l'Office de Tourisme propose à nouveau un Pass aux travailleurs saisonniers, leur permettant d'accéder de façon privilégiée (gratuité, réductions, offres spéciales...) à de nombreuses prestations.

Pour l'obtenir, le saisonnier doit se rendre dans un office de tourisme de l'île d'Oléron ou du Bassin de Marennes avec son contrat de travail. Le Pass en poche, il pourra bénéficier d'avantages auprès d'environ 80 partenaires: activités nautiques (sorties catamaran, cours de surf...), visites de sites (Fort Louvois, phare de Chassiron...), loisirs (cinéma, bowling...), bars, restaurants...

Et pour aider les travailleurs saisonniers dans leurs démarches, un site internet a

été mis en place afin de leur apporter toutes les informations dont ils pourraient avoir besoin: transport, santé, offres d'emploi, logement, formations...



Emrick Herbaut :

e.herbaut@marenes-oleron.com

www.saisoniers-marenes-oleron.fr

Tél. 05 46 47 67 00



80 prestataires
sont partenaires.

Vers une stratégie d'accueil des camping-cars



La CdC souhaite se doter d'une politique et d'un schéma d'accueil des camping-cars. Elle a donc lancé une étude afin de poser les bases d'une offre d'accueil structurée et concertée des camping-cars sur l'ensemble du territoire, d'identifier les problématiques actuelles, de formuler des pistes de solution et de déterminer des typologies d'aires d'accueil.

Offre d'emploi



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bassin de Marennes recherche, pour son service d'aide à domicile: des auxiliaires de vie et des aides à domicile expérimentées, disponibles immédiatement.

- CV et lettre de candidature à envoyer au CIAS - 23 rue Dubois-Meynardie - 17320 Marennes-Hiers-Brouage

Vos droits à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou à l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS).

	Le plafond de ressources à ne pas dépasser pour prétendre à la CMU-C	Le plafond de ressources à ne pas dépasser pour prétendre à l'ACS
1 pers.	8951€ soit 746 € / mois	12 084 € soit 1 007 € / mois
2 pers.	13 427 € Soit 1 119 € / mois	18 126 € soit 1 510 € / mois
3 pers.	16 112 € soit 1 343 € / mois	21 751 € Soit 1 813 € / mois

Vous bénéficiez d'une complémentaire santé gratuite pendant 1 an pour votre foyer.

Vous bénéficiez d'une aide au paiement de votre complémentaire santé qui varie en fonction de l'âge des personnes qui constituent votre foyer (de 100 € à 550 € / pers.).

Renseignements

Contactez votre caisse d'assurance maladie, une assistante sociale ou le CCAS de votre commune.

Pour bénéficier du RSA

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Le budget 2019

Le budget de la Communauté de Communes a été voté le 10 avril 2019 avec un objectif : maîtriser les dépenses de fonctionnement afin d'améliorer la marge d'autofinancement, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

Le budget général de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes s'élève à 5 923 656 €, avec 4 772 656 € pour la section fonctionnement, et 1 151 000 € pour la section investissement.

Maîtrise des dépenses

Afin de maintenir un niveau d'auto-financement minimum, le budget fixe de limiter l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 2 %. Cela concerne les charges salariales, les frais d'entretien des bâtiments, les achats de fournitures, les prestations de services effectuées comme les études, ou encore les subventions versées aux associations.

Côté recettes de fonctionnement, celles-ci devraient être stables par rapport à 2018.

Elles correspondent pour l'essentiel aux impôts locaux, à diverses subventions et aux dotations versées par l'État. Selon les simulations, celles-ci - en constante baisse ces dernières années -, devraient se stabiliser par rapport à 2018. Elles sont estimées à 764 683 €.

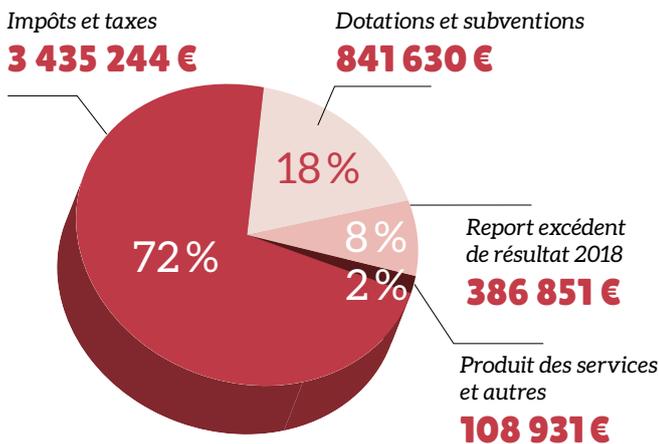
Financement des projets

Pour ce qui est des investissements, la somme de 1 151 000 € permettra de mener à bien divers projets importants pour l'aménagement et le développement du territoire comme le financement d'études pour la réalisation d'itinéraires cyclables dans le marais de Brouage (en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan), et pour l'accueil des camping-cars.

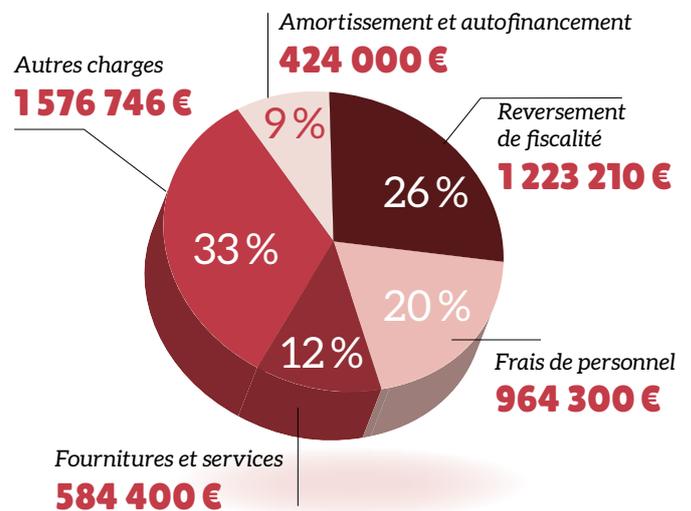
Divers travaux sont aussi prévus comme la réhabilitation et la mise aux normes du Moulin des Loges, la requalification des zones d'activités de Fief de Feusse et des Grossines à Marennes-Hiers-Brouage, la réalisation d'ouvrages de protection contre les inondations, la mise aux normes de bâtiments intercommunaux, et l'aménagement d'un nouveau Local Jeunes (inauguré en juin dernier).

Pour ces travaux, aucun nouvel emprunt ne sera contracté en 2019, limitant ainsi l'endettement qui s'élevait à 165 000 € en 2018 et baissera à partir de 2021 pour atteindre 83 000 €. Des demandes de financements seront en revanche adressées à l'État, à la Région et/ou au Département notamment, en fonction des projets.

Recettes
de fonctionnement :
4 772 656 €



Dépenses
de fonctionnement :
4 772 656 €



Baisse des charges pour les ménages

En 2019, les tarifs de collecte des ordures ménagères diminuent de 5 %, tandis que la taxe Gemapi ne sera pas prélevée.

Les taux d'imposition, quant à eux, n'augmentent pas :

Contribution Financière des Entreprises :	Taxe d'habitation :	Taxe foncière sur les propriétés non bâties :
24,75 %	8,12 %	4,58 %

Recettes en zones d'activités

Les Zones d'Activités Économiques font l'objet de budgets annexes. Après les investissements réalisés en 2017 et 2018 pour l'extension de Fief de Feusse (Marennes-Hiers-Brouage) et du Riveau (Bourcefranc-Le Chapus), et l'aménagement d'Omégua (Le Gua), des recettes sont prévues en 2019 avec la vente des parcelles, ce qui permettra de couvrir les dépenses engagées et d'équilibrer les budgets de chaque zone.

 www.bassin-de-marennes.com

« Prendre conscience de l'importance des paysages »

À Saint-Sornin, aménagement paysager connectant la RD 728 au bourg et au patrimoine local.

Bonjour
J'ai senti le soleil
chauffer sur moi et le
vent. J'ai entendu les
voitures, les oiseaux.
On a vu le pont de la
Seudre. En haut on
voyait le bleu du ciel,
du marais et aussi du
vert.

Théo

Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'échelle du Pays Marennes Oléron, un « Plan paysage » a été élaboré. Celui-ci invite à prendre conscience du rôle crucial que jouent les paysages dans la qualité de notre cadre de vie mais aussi dans l'attractivité du territoire. Rencontre avec Marianne Rulier, responsable du SCoT au Pays Marennes Oléron.

Perception du paysage dans le cadre d'ateliers avec la Cie L'écumerie : www.ecumerie.fr



Vert & Bleu : Tout d'abord, qu'est-ce que le paysage ?

Marianne Rulier : C'est ce que l'on voit ou perçoit d'un lieu donné. C'est le produit de « la nature » et de ses interactions avec l'Homme qui aménage depuis des siècles son espace de vie. C'est ce que vous pouvez décrire de l'endroit où vous êtes : voir, sentir, écouter, et ressentir. Ici, les marais et le littoral offrent un point d'appui très fort pour parler du « grand » paysage mais nous avons aussi travaillé sur les paysages du quotidien : la route, le village, les lotissements, les ponts...

V & B : En quoi le paysage est-il important ?

M.R. : Le paysage constitue le « décor » dans lequel nous vivons. À ce titre, il contribue à la qualité de notre cadre de vie et à notre bien-être. Mais il n'a pas seulement un intérêt esthétique et environnemental. Il a aussi un intérêt économique. Les touristes, par exemple, s'arrêtent sur notre territoire parce qu'il y a des paysages à voir. Si nous ne les préservons pas, notre territoire perdra de son intérêt, et donc de son potentiel économique. Par ailleurs, ces paysages ont une histoire qu'il

est important de comprendre. Les marais littoraux par exemple, gagnés sur la mer et qui furent salicoles, puis ostréicoles, puis agricoles par endroits, jouent un rôle important pour protéger les zones habitées des inondations.

V & B : Quels sont les problèmes rencontrés sur notre territoire ?

M.R. : Le Bassin de Marennes, comme l'Île d'Oléron, dispose de paysages extraordinaires. Mais certains aménagements les ont parfois occultés. Par exemple, des constructions ont fleuri le long des routes, bouchant les vues. On peut aussi traverser des portions de territoires sans les percevoir et sans s'en rendre compte. Est-ce que vous voyez que vous passez au-dessus du canal qui relie la Charente à la Seudre depuis le 19^e siècle lorsque vous sortez de Marennes pour aller vers Saint-Agnant-les-Marais ou vers Saint-Just-Luzac ? Cette logique urbaine liée à la voiture a aussi tendance à induire un développement le long des axes de communication sans connexion entre terres hautes et marais. Elle engendre des paysages que l'on pourrait retrouver n'importe où.

V & B : Quelles sont les préconisations du « Plan paysage » ?

M.R. : Tout l'enjeu est de concilier la préservation des paysages avec les besoins de développement. Or les deux sont compatibles, à condition de bien réfléchir les aménagements. Les axes de communication pourraient être reconnectés avec les espaces et les éléments du patrimoine qui les entourent et notamment les centres bourgs.

Il conviendrait aussi de dégager et de mettre en scène des points de vue, d'améliorer la signalétique notamment commerciale, d'adopter des noms de lieux qui évoquent des spécificités du territoire, de préserver ou de créer des corridors de biodiversité, de privilégier des implantations urbaines qui utilisent la topographie, les traces d'occupation ancienne, les éléments végétaux marquants (arbres, haies, vergers) et qui tiennent compte des modes de vie actuels.

Beaucoup de choses peuvent être faites. Il faut aussi que les habitants prennent conscience de l'importance des paysages, dans leur intérêt propre et dans l'intérêt des générations futures.

Une Association Foncière Pastorale pour le marais de Brouage



De nouvelles parcelles pourront accueillir de l'élevage.

1 595
propriétaires

4 825
parcelles soit

7 530
hectares

8
communes

C'est une première en France : une Association Foncière Pastorale a été créée en zone humide, au cœur du marais de Brouage. Regroupant des propriétaires de prairies, elle sera chargée de contribuer au maintien de l'élevage et, par ricochet, de lutter contre le développement des friches et la désertification du marais.

Jusqu'ici, les Associations Foncières Pastorales (AFP) existaient exclusivement en secteur de montagne et accessoirement forestier. Créées par arrêté préfectoral, ce sont des Établissements publics à caractère administratif, regroupant les propriétaires de terrains (privés ou publics), dans le but d'assurer ou de faire assurer la mise en valeur et la gestion foncière dans un périmètre donné.

Une reconnaissance de l'État

Confrontés aux problèmes d'entretien, d'accès et de gestion locative de leurs parcelles, les propriétaires réunis au sein de l'Union des marais de Brouage ont donc décidé de solliciter l'État pour la création d'une AFP, permettant une organisation collective du foncier.

Après une enquête publique du 3 au 25 janvier 2019, l'Association Foncière Pastorale des marais de Brouage a été créée par arrêté préfectoral le 17 avril 2019. Lors de sa première assemblée générale qui s'est tenue le 8 juin dernier, les membres du syndicat - organe chargé de l'administration de l'AFP - ont été élus.

Intermédiation locative

L'AFP des marais de Brouage regroupe 1595 propriétaires et couvre 4825 parcelles, soit une surface totale de 7 530 hectares sur huit Communes : Beaugeay, Bourcefranc-Le Chapus,

La-Gripperie-Saint-Symphorien, Marennes-Hiers-Brouage, Saint-Agnant-Les-Marais, Saint-Jean-d'Angle, Saint-Just-Luzac, Saint-Sornin.

Son rôle est de lutter contre le morcellement excessif du foncier et la prolifération des friches, et de trouver preneur pour les parcelles libres d'occupation. Elle pourra mener des travaux de remise en état des parcelles, d'entretien et de restauration du réseau hydraulique tertiaire, de création et d'entretien de barrières, ponts, voies d'accès... et d'aménagement de sentiers de visite.

La création de cette AFP est une bonne nouvelle pour la préservation et la valorisation du marais, menées dans le cadre du Grand projet du marais de Brouage porté par l'Entente intercommunautaire réunissant la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes.



Association Foncière Pastorale des marais de Brouage

Carlos Origlia
Responsable administratif et financier
c.origlia@agglo-rochefortocean.fr
Tél. 0772135534

Regards croisés sur le marais de Brouage

Cette brochure de 20 pages est à télécharger sur le site internet de la CdC. Il s'agit du recueil synthétique des échanges qui ont eu lieu lors du 1^{er} Parlement du marais en juin 2018. Y sont présentés les enjeux et problématiques de préservation et de valorisation du marais de Brouage, formulés par les acteurs du marais eux-mêmes.



Visite d'étude en Camargue gardoise



Échanges aux pieds de la citadelle d'Aigues-Mortes.

Dans le cadre du Grand projet du marais de Brouage, une délégation s'est rendue en mars dernier en Camargue gardoise, labellisée Grand Site de France, pour un échange d'expériences sur les aménagements et la valorisation touristique et économique d'une zone humide qui n'est pas sans rappeler le marais de Brouage.

Éductour à la Réserve de Moëze-Oléron



Observation de la biodiversité et des paysages.

Une vingtaine de prestataires touristiques ont été conviés en mars dernier à une visite de la Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron. Objectif : permettre à ces acteurs locaux de mieux connaître le marais de Brouage pour s'en faire les ambassadeurs auprès de leurs clients.



Un nouveau local pour les jeunes

Inauguration du local par Mickaël Vallet, Président de la CdC, Patrice Brouhard, Vice-président chargé de l'enfance/jeunesse, Jean-Jacques Rodrigues, Président de la CAF17 et Moussa Mulot, animateur.

Après neuf mois de travaux, un nouveau Local Jeunes pour l'accueil des adolescents du territoire a ouvert ses portes à Marennes-Hiers-Brouage. C'est le quatrième équipement de ce type dédié aux 11-17 ans avec ceux situés à Bourcefranc-Le Chapus, à Saint-Just-Luzac et au Gua.

Conformément à sa compétence enfance-jeunesse – exercée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) – la Communauté de Communes du Bassin de Marennes assure la construction, l'aménagement et l'entretien d'équipements dédiés à l'accueil des jeunes enfants (0 à 6 ans), des enfants (3 à 12 ans), et des adolescents (11 à 17 ans).

Un local moderne et fonctionnel

À Marennes, jusqu'en 2016, les jeunes étaient accueillis dans le gymnase de l'école élémentaire Henri Aubin, limitant ainsi les activités aux seules vacances scolaires. En 2016, un bâtiment modulaire provisoire avait été installé sur le parking de la médiathèque permettant de les accueillir également en période scolaire.

Avec ce nouveau local de 185 m², ils disposent désormais d'un équipement à la fois moderne et fonctionnel. Installé dans une partie de l'ancienne caserne des pompiers, au sein de l'îlot culturel accueillant déjà la médiathèque, la ludothèque et la Bigaille, il comprend une salle d'activités, une salle de musique, une salle multimédia, un coin cuisine, un bureau et une cour privative.

Pour tous les jeunes du territoire

Animés par une équipe de trois animateurs diplômés, les Locaux Jeunes accueillent chaque année près de 100 adolescents du Bassin de Marennes. Ils sont ouverts les mercredis après-midi, vendredis soir et samedis après-midi, ainsi que pendant les vacances scolaires. Des navettes sont

organisées pour permettre à chacun d'accéder aux différents sites quelle que soit sa commune de résidence.

Les Locaux Jeunes proposent des activités de loisirs mais aussi sportives, pédagogiques, éducatives et culturelles dans le cadre d'un projet pédagogique et d'éducation populaire qui vise à valoriser l'intégration de chacun, dans une entente propice au vivre-ensemble.



Locaux Jeunes du Bassin de Marennes

Tél. 06 27 06 18 67

locauxjeunes@bassin-de-marennes.com

Le financement des travaux

Coût total	333 068 €
Aides de l'État	
DETR 75 750 €	111 875 €
Contrat de ruralité 35 125 €	
Aides de la CAF	
Subvention 46 050 €	92 100 €
Avance remboursable 46 050 €	
Aide du Département	
Subvention	41 629 €
CdC du Bassin de Marennes	
Investissement	87 464 €



Séjours d'été pour les ados

Trois nouveaux séjours sont proposés cette année :

- dans le Parc du Mercantour (Alpes-Maritimes) du 22 juillet au 5 août : rassemblement de jeunes francophones autour d'un chantier de restauration d'un sentier de montagne, canyoning, escalade, randonnée...
- dans les Pyrénées du 28 juillet au 3 août : rafting, trottinette de descente, canyoning, airboat, parcours aventure...
- à Notre-Dame-de-Monts en Vendée du 21 au 23 août : découverte du festival des arts urbains, initiations hip-hop, roller, skate, parkour, fingerboards, street art, graffiti...



Centre de loisirs à Marennes et à Nieulle



Durant toutes les vacances scolaires, le Château des enfants à Marennes-Plage et son annexe à Nieulle-sur-Seudre accueillent les enfants de 3 à 12 ans. 6 minis-camps d'été sont notamment organisés : stages d'équitation, découverte d'une ferme pédagogique, camping, activités intercentres, baignade...

Renseignements et inscriptions

Tél. 05 46 76 46 67 / 06 29 73 54 15
chateaudesenfants@bassin-de-marennes.com

JUILLET

jeudi 11
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
VISITE SENSORIELLE
ET DÉGUSTATION DE VIN
Fort Louvois - 19h

MARENNES-HIERS-BROUAGE
SPECTACLE :
DEUX SECONDES
Pl. de l'église, Brouage - 17h



c@ctus

Deux Secondes

FÊTE NATIONALE
Samedi 13 au dimanche 14
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
www.bourcefranc-le-chapus.fr
MARENNES-HIERS-BROUAGE
www.marennes.fr

mardi 16
MARENNES-HIERS-BROUAGE
CONCERT JAZZ-ROCK
Jardin public, Marennes - 21h

mercredi 17
MARENNES-HIERS-BROUAGE
MARCHÉ DE CRÉATEURS
Brouage - de 10h à 18h30

jeudi 18
MARENNES-HIERS-BROUAGE
SPECTACLE : POULETTE
CREVETTE
Pl. de l'église, Brouage - 16h

samedi 20
MARENNES-HIERS-BROUAGE
VOILES TRADITIONNELLES
Port de plaisance, Marennes - 18h30

mardi 23
MARENNES-HIERS-BROUAGE
CONCERT ROCK
Jardin public, Marennes - 21h

mercredi 24
MARENNES-HIERS-BROUAGE
CINÉMA EN PLEIN AIR
Halle aux Vivres, Brouage - 21h45

jeudi 25
MARENNES-HIERS-BROUAGE
CONCERT : PAUL UKE
PAR PAULO LUCAZZO
Pl. de l'église, Brouage - 17h



samedi 27
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
CONCERT : LO ROCH
Port du Chapus - 20h30

LE GUA
FÊTE DE LA CAGUILLE
Conférence, concours, marché
fermier, repas, feu d'artifice - Dès 9h
MARENNES-HIERS-BROUAGE
SOIRÉE NOCTURNE
Port de plaisance, Marennes - 18h30

mardi 30
MARENNES-HIERS-BROUAGE
CONCERT JAZZ
Jardin public, Marennes - 21h

AOÛT

jeudi 1
MARENNES-HIERS-BROUAGE
ARTS DE LA RUE : WELCOME
Pl. de l'Église, Brouage - 17h

samedi 3
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
NUIT D'ÉTÉ AU FORT LOUVOIS
Port du Chapus

MARENNES-HIERS-BROUAGE
FÊTE DU PORT
Port de plaisance, Marennes - 19h

mardi 6
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
VISITE SENSORIELLE
ET DÉGUSTATION DE VIN
Fort Louvois - 19h

MARENNES-HIERS-BROUAGE
SPECTACLE : HUMOUR
CABARET
Jardin public, Marennes - 21h

mercredi 7
MARENNES-HIERS-BROUAGE
CINÉMA EN PLEIN AIR
Halle aux Vivres, Brouage - 21h45

jeudi 8
MARENNES-HIERS-BROUAGE
SPECTACLE : LES AMANTS
FLAMMES
Halle aux Vivres, Brouage - 21h

samedi 10
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
5^{ES} RENCONTRES MARINES
AUX SAVEURS IODÉES
Port du Chapus - de 14h à 19h30

samedi 10 au dimanche 11
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
FÊTE DE LA MER
Port du Chapus

dimanche 11
MARENNES-HIERS-BROUAGE
MARCHÉ DE CRÉATEURS
ET JOURNÉES DES PEINTRES
Brouage - de 10h à 18h30

mardi 13
MARENNES-HIERS-BROUAGE
CONCERT ROCK
Jardin public, Marennes - 21h



FESTIVAL ENTRE VENTS
ET MARAIS

mercredi 14
BROUAGE
À l'église - 20h30

vendredi 16
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
Parc Ranson - 16h

vendredi 16
SAINT-JUST-LUZAC
À l'église - 20h30

samedi 17
SAINT-SORNIN
Tour de Broue - 16h

dimanche 18
MARENNES
À l'église - 20h30

vendredi 16
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
RENDEZ-VOUS AU CHANTIER
RABEAU
Dès 15h

samedi 17
MARENNES-HIERS-BROUAGE
SOIRÉE NOCTURNE
Port de plaisance, Marennes - 18h30

mardi 20
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
VISITE SENSORIELLE
ET DÉGUSTATION D'HUÎTRES
Fort Louvois - 19h

jeudi 22
MARENNES-HIERS-BROUAGE
SPECTACLE :
SHOWER POWER
Brouage - 17h



Didier Goudal

samedi 24
MARENNES-HIERS-BROUAGE
SOIRÉE DANSANTE
Port de plaisance, Marennes - 19h

dimanche 25
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
FÊTE DE LA ST-LOUIS
Pl. de la mairie - de 13h30 à 23h45

MARENNES-HIERS-BROUAGE
ARTS DU CIRQUE
Pl. du 8 mai, Marennes - 19h

vendredi 30
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
CONTES À LA BOUGIE
Port du Chapus - 20h30

samedi 31 au dimanche 1^{er} sept.
MARENNES-HIERS-BROUAGE
REMONTÉE DE LA SEUDRE
Port de plaisance, Marennes

SEPTEMBRE

vendredi 6
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
FORUM DES ASSOCIATIONS
Le Sémaphore - de 17h à 19h

MARENNES-HIERS-BROUAGE
FORUM DES ASSOCIATIONS
Centre d'animation et de loisirs,
Marennes - 18h

samedi 7
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
FÊTE DU VIEUX CHAPUS
Le Vieux Chapus - De 9h à 22h

dimanche 8
MARENNES-HIERS-BROUAGE
SALON DU LIVRE
DE BROUAGE
Poudrière St-Luc - de 10h à 18h

dimanche 15
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
PIQUE-NIQUE CHAPEAUTÉ
Fort Louvois - de 11h30 à 14h

dimanche 22
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
MARCHÉ GOURMANDE
Moulin de la Plataine - de 8h à 18h

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

31 AOÛT et 1^{ER} SEPT 2019

La Remontée

de la Seudre



À PIED

À VÉLO

À CHEVAL

À LA RAME

À LA VOILE

MARENNES
Hiers-Brouage

RS
Remontée de la Seudre

INSCRIPTION

05 86 87 00 21
www.agglo-royan.fr

Remontée de la Seudre

Conception graphique : ESOUSTRATE 06 85 85 55 85

